

Les coûts de production correspondent à la part des dépenses publiques consacrée à la production de biens et de services. Si certaines administrations assurent elles-mêmes la production de la plupart des biens et des services publics, d'autres en confient une bonne part à des entités à but non lucratif ou privées. L'externalisation peut prendre deux formes. Les administrations peuvent, soit acquérir des biens et des services servant d'intrants (biens et services utilisés par elles, c'est-à-dire consommation intermédiaire), soit rémunérer une institution à but non lucratif ou privée pour qu'elle fournisse directement des biens et des services à l'utilisateur final (biens et services financés par les administrations, c'est-à-dire transferts sociaux en nature opérés par l'intermédiaire de producteurs marchands).

Les décisions des administrations publiques quant au volume et à la nature des biens et des services publics à produire et quant aux méthodes de production à privilégier influent sur les modalités de leur fourniture aux citoyens. On a recouru à l'externalisation pour bénéficier d'une expertise externe et pour fournir des biens et des services avec un meilleur rapport coût/efficacité, bien que les résultats effectifs puissent varier. En outre, le recours à l'externalisation renforce le rôle des administrations publiques en tant que source de demande et d'emplois en dehors du secteur public. L'externalisation dans les administrations publiques est mesurée par le volume des achats de biens et de services effectués par l'administration centrale, les administrations d'États fédérés et les administrations locales.

En 2011, les coûts de production des biens et des services publics représentaient en moyenne près du quart du PIB dans les pays membres de l'OCDE, s'échelonnant de 32 % au Danemark et aux Pays-Bas à 12 % au Mexique. De 2001 à 2011, cette proportion a augmenté en moyenne de 1.6 point de pourcentage dans les pays de l'OCDE, mais la tendance s'est inversée après 2009, avec une contraction d'un point de pourcentage. Cet ajustement était dû, à hauteur d'environ 56 %, à la baisse de la part de la rémunération des personnels des administrations publiques dans le PIB.

S'agissant de la composition des coûts de production, la rémunération des personnels des administrations publiques représentait en 2011 près de la moitié des coûts (47 %), alors que l'externalisation (biens et services utilisés et financés par les administrations publiques) correspondait à une proportion moindre (44 %). La consommation de capital fixe absorbait les 9 % restants.

En 2011, l'externalisation dans les administrations représentait en moyenne 10 % du PIB des pays membres de l'OCDE. Toutefois, son importance était très variable, la fourchette allant de 2.8 % au Mexique et de 5.4 % en Suisse à 14.2 % en Finlande et à 19 % aux Pays-Bas. En Belgique, au Japon et en Allemagne, moins de 40 % des dépenses correspondent à la consommation intermédiaire, ce qui signifie que les dépenses d'externalisation sont principalement liées à la délégation de fonctions à des tiers. En revanche, la Suisse, le Danemark, la Finlande et l'Estonie consacrent plus de 80 % de leurs dépenses d'externalisation à la consommation intermédiaire, ce qui signifie que les administrations restent chargées dans une large mesure de la fourniture directe des biens et des services publics.

Notes relatives aux graphiques

Les données relatives au Canada, à la Fédération de Russie et à la

Méthodologie et définitions

Le concept et la méthodologie adoptés pour les coûts de production sont basés sur la classification existante des dépenses publiques du *Système de comptabilité nationale* (SCN). Selon la terminologie du SCN, les administrations publiques se composent de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés (c'est-à-dire les administrations au niveau des États fédérés ou des provinces), des administrations locales et des administrations de sécurité sociale.

Dans le détail, les coûts de production des administrations publiques comprennent :

- la rémunération de leurs personnels, y compris la rémunération en espèces ou en nature, à quoi s'ajoute la totalité des cotisations obligatoires (et imputées) de l'employeur au régime d'assurance sociale et ses versements facultatifs pour leur compte.
- les biens et les services utilisés par les administrations publiques, qui sont la première composante de l'externalisation. Selon le SCN, il s'agit de la consommation intermédiaire (acquisition des produits intermédiaires nécessaires à la production des administrations, par exemple des prestations comptables ou informatiques).
- les biens et les services financés par les administrations publiques, qui sont la seconde composante de l'externalisation. Selon le SCN, cela inclut les transferts sociaux en nature effectués par le truchement de producteurs marchands et payés par les administrations publiques (dont ceux qui sont d'abord réglés par les administrés puis remboursés par les administrations, par exemple les traitements médicaux remboursés par le système public de sécurité sociale).
- la consommation de capital fixe (amortissement).

Les données incluent les emplois publics et la consommation intermédiaire affectés à des activités de production destinées à l'usage propre des administrations, par exemple dans le cadre de la construction de routes et d'autres projets d'investissement exécutés par des personnels publics. Les coûts de production présentés ici ne sont pas égaux à la valeur de la production indiquée dans le SCN. Le tableau 3.48, « Évolution des coûts de production en pourcentage du PIB (2009 à 2011) » est consultable en ligne à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1787/888932943362>. Le graphique 3.49, intitulé « Composition des dépenses d'externalisation des administrations publiques (2011) », est consultable en ligne à l'adresse <http://dx.doi.org/10.1787/888932942127>.

Pour en savoir plus

OCDE (2013), *Panorama des comptes nationaux 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/na_glance-2013-fr.

Nouvelle-Zélande portent sur 2010 et non 2011. Les données relatives au Mexique portent sur 2003 et non 2001. Les données relatives à la Fédération de Russie portent sur 2002 et non 2001. Le

Canada, les États-Unis, l'Islande, Israël, le Mexique et le Royaume-Uni ne présentent pas séparément, dans leur comptabilité nationale, les biens et les services financés par les administrations publiques.

3.45 : On ne dispose pas de données relatives au Japon et à la Turquie pour 2001, et ces pays ne sont pas compris dans la moyenne OCDE. Les données relatives au Chili portent sur 2010 et non 2011, et

concernent uniquement la rémunération des personnels (elles ne sont pas comprises dans la moyenne OCDE).

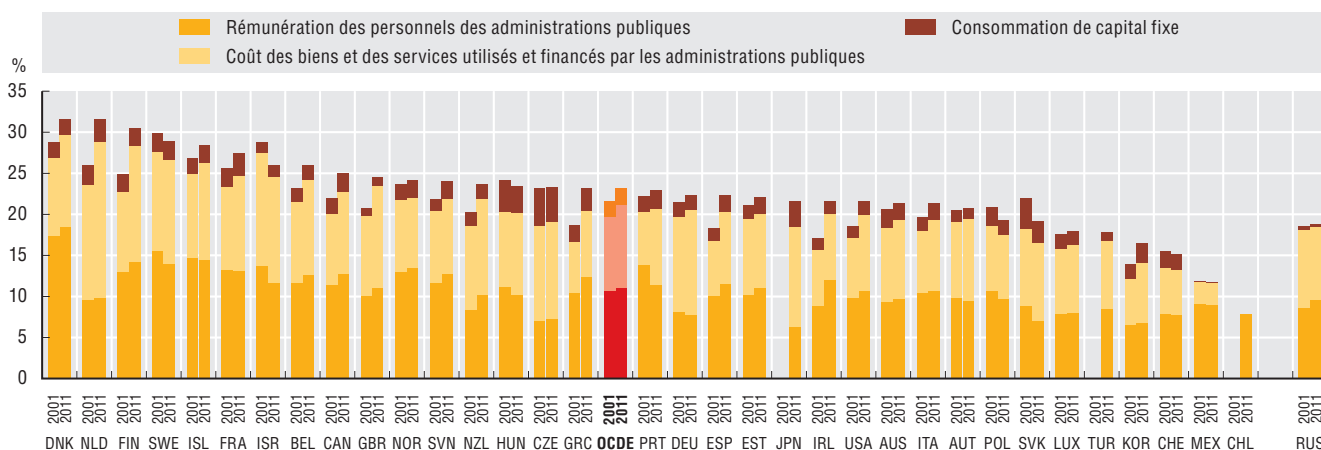
3.46 et 3.47 : On ne dispose pas de données pour le Chili.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

3. LES FINANCES ET L'ÉCONOMIE PUBLIQUES

Les coûts de production et l'externalisation dans les administrations publiques

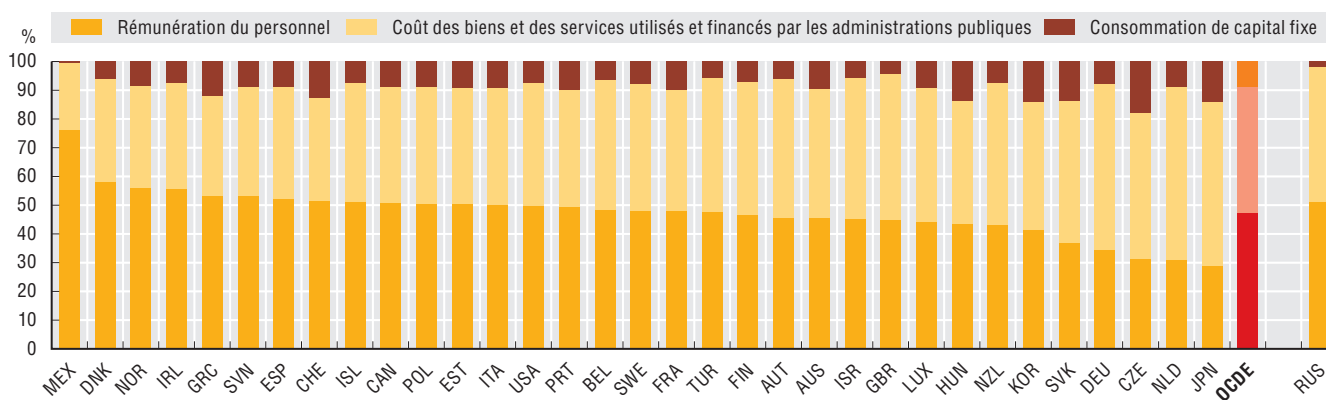
3.45. Coûts de production en pourcentage du PIB (2001 et 2011)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives à l'Australie sont tirées des statistiques sur les finances publiques et sur les comptes nationaux fournies par le Bureau australien des statistiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933159308>

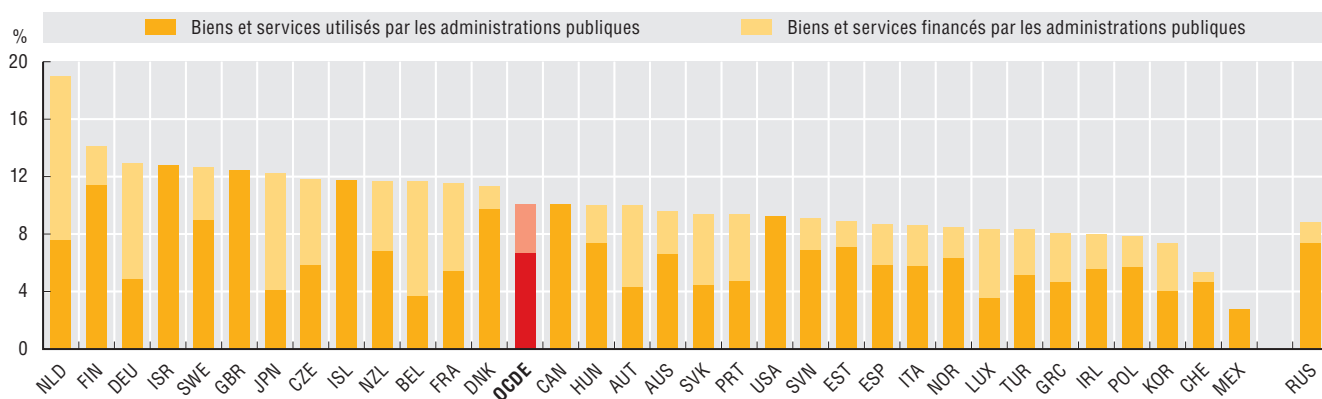
3.46. Composition des coûts de production (2011)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives à l'Australie sont tirées des statistiques sur les finances publiques et sur les comptes nationaux fournies par le Bureau australien des statistiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933159315>

3.47. Dépenses d'externalisation des administrations publiques en % du PIB (2011)



Source : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives à l'Australie sont tirées des statistiques sur les finances publiques et sur les comptes nationaux fournies par le Bureau australien des statistiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933159320>



Extrait de :
Government at a Glance 2013

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Les coûts de production et l'externalisation dans les administrations publiques », dans *Government at a Glance 2013*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2013-24-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.